

LE TEMPS D'UNE PAUSE

Objet de l'association :

Cette association a pour but :

- De mettre en place des temps d'activités, d'échanges et d'ainsi favoriser la rencontre
- De mettre en place des temps d'animation parents / enfants
- D'organiser le prêt de jeux et de jouets
- De mettre à disposition des habitants un espace de jeux.
- De soutenir les parents et adultes responsables des enfants dans leurs tâches éducatives.
- D'organiser des événements ou juste d'y participer

Statut juridique : Association Loi 1901

Date de création : 1/01/2021

Adresse : Espace Bulle d'Air, 6 rue Paul Valéry, 69800 Saint-Priest

Téléphone : 04 72 54 31 61 - Courriel : letempsdunepause69800@gmail.com

Nom du représentant légal : Fanida Ben Abdellah

Téléphone : 04 72 54 31 61

Adresse : Espace Bulle d'Air, 6 rue Paul Valéry, 69800 Saint-Priest

Les adhérents (à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre de l'année écoulée) : 145 familles

En élargissant notre public nous allons probablement augmenter le nombre de nos adhérents.

Les usagers : des habitants issus de différents quartiers et également d'autres communes avoisinantes ainsi que : les écoles, les centres sociaux, la MJC, les maisons de quartier, les associations aux alentours, le public sénior, le CAMSP....

Les locaux : L'Espace Bulle d'air a une superficie de 120.7m2 réparti dans deux grandes pièces. Dans l'une des pièce on accède à une autre pièce plus petite. Se trouve également une petite cuisine , un bureau et des sanitaires. L'Espace Bulle d'air a la chance d'avoir une grande cours extérieure.

Ce local est partagé avec le Relais d'Assistante Maternelle Chat perché et l'utilisation des différentes pièces par les partenaires demande une bonne organisation et bonne coopération. Ce partenariat est un vrai atout pour notre association, les activités sont complémentaires. Il semble pertinent que les deux structures restent dans un même espace partagé.

Actuellement ce local est mis à disposition par la Ville de Saint-Priest.

En devenant EVS, nous allons progressivement proposer davantage d'actions.

Afin de pouvoir développer pleinement le projet de notre EVS, il pourrait être pertinent de bénéficier de plus d'espace. Une demande d'extension du local a été faite à la Ville de Saint-Priest courant 2021. Le bienfondé de cette demande est validé, la mise en œuvre sera faite dans un planning qui ne nous a pas été communiqué à ce jour.

Présentation de l'Espace de vie sociale : LE TEMPS D'UNE PAUSE

La zone d'intervention de l'espace de vie Sociale est la Commune de Saint Priest.

Rythme et horaires de fonctionnement : Ouvert au public du mardi au samedi.

Appartenance ou non à une fédération : Oui - Fédération des centres sociaux du Rhône et Association des collectifs enfants parents professionnel.l.e.s de Rhône et de la Métropole de Lyon.

I. Eléments de contexte.

En 2021 l'association « *le temps d'une pause* » est née du rassemblement des administrateurs des deux associations : **la ludothèque Pause jeux et L'Espace des Merveilles.**

Toutes deux sont des associations parentales loi 1901, gérées par des parents bénévoles. Ce sont les habitants qui constituent le Conseil d'Administration, le Bureau. Ce sont eux qui gèrent le fonctionnement, l'organisation, la trésorerie, les plannings....

Depuis mars 2019, encouragé par la Ville de Saint-Priest notamment par les services petite enfance et politique de la Ville, les bénévoles ont commencé à réfléchir à rassembler les deux associations et à demander un agrément pour se transformer en Espace de Vie Sociale. Nous avons mis en place des matinées d'échanges, Brainstorming, café des parents pour échanger avec nos adhérents. Les conseils d'administrations des deux associations ont échangé sur cette possible transformation. Certains membres sont allés visiter un espace de vie sociale sur la ville de Vaulx en Velin.

Dès janvier 2020, nous avons décidé de nous lancer dans l'aventure. La création de l'association « *le temps d'une pause* » nous a permis de travailler ensemble sur le projet de ce futur espace de vie sociale.

II. Présentation du territoire et des habitants.

La 1ère étape du projet social a alors commencé.

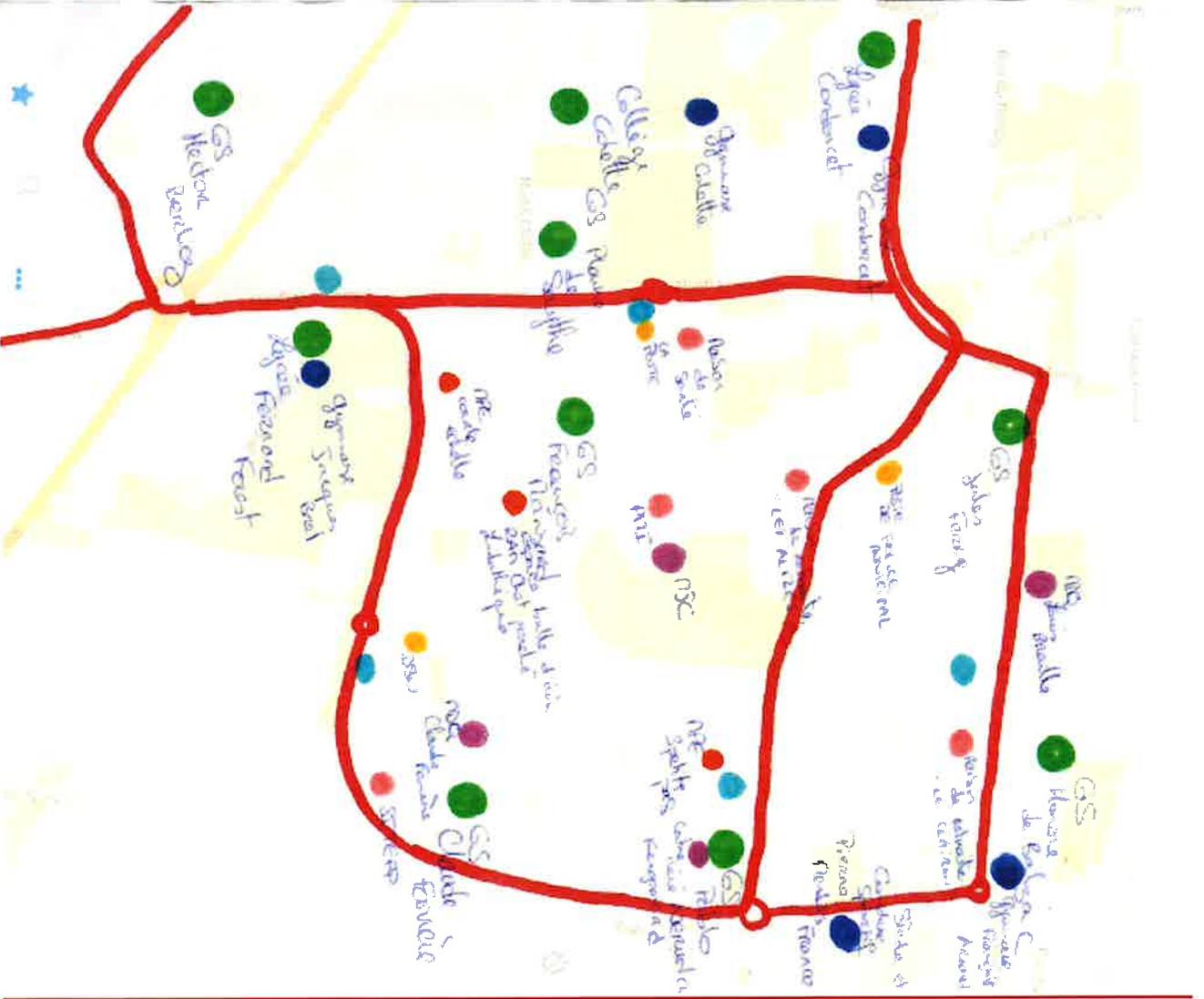
Le diagnostic de territoire a permis d'établir une photographie du quartier Bel Air qui recense : les forces, les faiblesses et les attentes des habitants du quartier du grand Bel Air.

Ensuite nous avons partagé notre perception des choses avec les acteurs de terrain afin de rassembler leurs ressentis et se mettre d'accord sur une vision commune des choses en complémentarité.

Le recueil des données a été effectué de plusieurs façons : les partenaires nous ont communiqué des données chiffrées concernant les habitants du grand Bel Air. Nous avons sollicité leurs adhérents et les habitants afin de connaître leurs besoins.

Le territoire d'intervention de notre EVS

- **Groupes scolaires**
- **Structures petite enfance**
- **Centre social et culturel**
- **Structures de santé**
- **Equipements sportifs**
- **Services publics**
- **Centres commerciaux**
- **Transports en commun**
TCL Bus et Transvooij



Nous retrouvons sur cette carte nos principaux partenaires.

Le territoire du grand Bel Air est riche en structures très complémentaires l'une à l'autre qui attire chacune un public bien précis.

On peut observer que différents publics se côtoient : différents âges, différentes cultures, présence de personnes en situation de handicap, de personnes âgées...

Ce secteur est assez accessible : desservi par le tram et diverses lignes de bus.

Ce quartier regroupe 48% des logements sociaux de la commune de Saint-Priest.¹

Le taux de mobilité est très faible dans les différentes zones (inférieur à 7%).

La part des logements sociaux parmi les résidences principales est supérieur à 90% sur les 3 zones de Bel Air.

Les habitants

Le Grand Bel Air représente 22,6 % de la population totale de la commune (10 044 habitants)

Beaucoup d'habitants sont couverts par différents allocations (Revenu de Solidarité Active, Aide de personnalisée au logement.).

Plus de 34% de la population du Grand Bel Air vit avec des revenus composés de plus de 50% de prestations sociales.

39% de la population de Bel Air1 a un seuil de Pauvreté de 60%.

41% à Bel Air 2.

Bel Air a de nombreux indicateurs de pauvreté ce qui peut amener vers **une fragilité économique et sociale.**

Selon les chiffres :

- 22% des couples avec enfants de Saint-Priest, vivent à Bel Air.
- On y retrouve également une grande part de familles monoparentales 32% des familles de Saint-Priest habitent sur les quartiers
- A Bel Air, on trouve également de nombreuses personnes seules 24% de la population de Saint-Priest

Une bonne partie de la population très jeune habite sur le grand Bel Air (ainsi que sur la Cordière et Ménival) car 20% de la population des moins de 2 ans y réside ainsi que 24% des enfants de moins de 14 ans.

Mais il y a aussi une proportion importante de 15-29 ans.

Il y a pratiquement autant d'hommes que de femmes sur ce territoire.

²2016 Source : DREAL - RPLS au 01/01/2016 et Insee - RP 2014 (pour les résidences principales)

¹ 2016 Source : DREAL - RPLS au 01/01/2016 et Insee - RP 2014 (pour les résidences principales)

¹ Minimas Sociaux en 2016 Source : Caf du Rhône

¹ Population en 2014 Source : Insee - recensement de la population 1999 et 2014

²2016 Source : DREAL - RPLS au 01/01/2016 et Insee - RP 2014 (pour les résidences principales)

Les partenaires

Nos principaux partenaires financiers sont la Caisse d'Allocation familiale du Rhône et la Ville de Saint-Priest. Nous travaillons en étroite collaboration avec le service Petite Enfance (car il gère le local dans lequel nous sommes) et avec le service de la vie associative.

Le Temps d'une Pause est en lien avec un certain nombre d'acteurs locaux (RAM Chat perché, Pause-jeux, la MJC Jean Cocteau, le centre social Louis Braille...) et réalise des actions avec ces partenaires mais se fait aussi le relais de leurs activités jouant ainsi son rôle d'acteur local. Une meilleure interconnaissance entre l'association et ses partenaires locaux favorise le travail partenarial.

Le Temps d'Une Pause participe et pilote de nombreuses animations extérieures, elle est donc amenée à travailler avec les nombreuses structures implantées à Saint-Priest : les résidences séniors, les écoles, les centres sociaux, les associations, les crèches....
Ainsi nous sommes régulièrement sollicités pour des temps de jeux dans leur locaux.

III. La démarche participative.

En parallèle, les membres des conseils d'administration de Pause jeux et de l'Espace des Merveilles accompagnés de quelques parents bénévoles ont alors réalisé le recueil des besoins en interrogeant 270 habitants .

a) Les questionnaires.

Au 1er trimestre 2020 nous avons construit un questionnaire. Le but étant que tous les endroits, notamment ceux du Grand Bel air soit interrogé. Nous avons questionné de nombreuses familles à la sortie de l'école, à la fin de l'activité sportive, au square... ainsi que nos voisins.

Nous avons fait le choix de faire passer nos questionnaires de vive voix (sans jamais donner notre avis) pour un premier contact mais aussi car certaines personnes ne se sentent pas à l'aise avec l'écrit. Notre objectif étant d'interroger un maximum de familles différentes et habitant des quartiers différents en privilégiant le Grand Bel Air.

Certaines personnes ont répondu à nos questionnaires avec hésitation de peur d'être jugées ; il a fallu les rassurer pour avoir des vraies réponses.

Le questionnaire a été construit en 5 parties :

- Typologie de la famille qui remplit le questionnaire
- Perception du quartier
- Vie de famille et lien avec les structures existantes
- Envie d'implication et citoyenneté

Le dépouillement a également été réalisé lors d'une matinée d'échanges avec de nombreux habitants.

Selon les réponses apportées à notre questionnaire, sur les 211 personnes interrogées :

- 175 sont des couples avec enfants (soit 82%)
- 29 sont des familles monoparentales (soit 13,7%)
- 170 familles habitent le Grand Bel Air soit **80.6% des personnes interrogées.**
- Plus de 50% de la population a entre 30 et 40 ans et a des enfants entre 3 et 11 ans.
- En moyenne, les familles ont trois enfants.

b) Interrogation des adhérents des 2 associations Pause jeux et Espace des Merveilles

- Lors de matinée d'échange
- Lors d'atelier REAPP
- Lors d'entretien téléphonique ou de vive voix.
- De façon régulière lors de leur passage à pause jeux et à l'Espace des Merveilles.

60 personnes ont été ainsi concertées.



IV. Le diagnostic social partagé.

Les habitants

Voici ce que les bénévoles ont pu synthétiser des retours des habitants interrogés dans le cadre du diagnostic de territoire :

Moi et les structures :

Les familles connaissent très bien les différentes structures et les services du quartier Bel air mis à leur disposition et elles se sentent bien informées de ce qui se passe sur le quartier, cependant :

- Beaucoup de familles disent avoir dû mal à occuper les enfants notamment durant les vacances scolaires.
- De nombreuses familles trouvent que les tarifs des activités pour enfants proposées par les structures sont trop importants au regard de leur budget.

Points forts du quartier :

Quartier agréable
Les différents structures et leurs diversités
Les différents services
Les espaces verts
Les travaux récents
L'accessibilité
De la mixité Sociale et culturelle

Points faibles du quartier :

Le quartier est souvent sale (bouts de verre)
Beaucoup de vandalisme (les structures de jeux)
L'insécurité, envie d'un lieu sécurisant.
Sa réputation
Son manque de mixité
Peu d'échanges entre habitants, pas assez de temps entre adultes,
Peu de lieux pour les personnes en situation de handicap
Beaucoup d'activités payantes
Pas assez de temps parents enfants

Les partenaires

Nous avons également fait appel à nos partenaires : au centre social Louis Braille, au Pôle Enfance Famille, à la Maison de Quartier Farrère, au lieu Passerelle.... Afin de commencer à échanger autour de ce projet d'EVs et recueillir l'avis des acteurs de terrain.

En février 2021, nous avons organisé une table ronde avec les partenaires du territoire afin de présenter notre diagnostic et de la partager avec les personnes présentes.



Quinze personnes ont participé à cette rencontre. Le travail s'est organisé en trois temps :

- La présentation de notre démarche et du partage des retours des habitants
- L'interrogation des personnes présentes sur leur vision des forces et faiblesses du territoire.
- La mise en place d'ateliers de réflexion autour des axes pressentis par les administrateurs du futur EVS . Ceci dans le but de recueillir l'avis des partenaires sur ces axes et également de construire des actions en complémentarité.

Ce Travail avec les partenaires nous a permis de construire plusieurs fiches actions permettant de mettre en place rapidement de nouveaux projets en lien avec notre passage en Espace de Vie Sociale. Les voici :

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Beaux et nombreux espaces vert/convivialité/quartier familial	Manque espaces vert/ espace piétonnier
Nombreuses structures/nombreux espaces favorisant la rencontre/réseau	Etat très dégradé du parc social des logements
Accessibilité/mobilité	Barrière de la langue
Bon maillage entre les structures/richeesse partenariale/ bon tissus associatif et culturel	Mauvaise Réputation/ stigmatisation/Trafic de drogue/espace essentiellement masculin
Nombreux projets et actions en direction de la petite enfance	Enfants en difficultés sociale et familiale /école plus difficile/ Enfants seuls dans le quartier
Des personnes impliquées dans la vie de leur quartier/solidarité entre les usagers	Problèmes de voisinage /conflits entre familles entre habitants
	Mauvaise communication et coordination des actions.

FICHE ACTION : Visite des structures du territoire

Nom de l'action :	Visite des structures, portes ouvertes annuelles
Référent de l'action :	Coordinateur/rice de l'EVS et Lucie Bouchet Maison de quartier Farrère
Descriptif de l'action :	Au mois de septembre/ octobre, (date au préalable validée par l'ensemble des partenaires concernés), une matinée portes ouvertes sera proposée dans les structures :Mdq Farrère, MJC, Cs LB. On propose aux habitants de les retrouver devant l'Espace bulle d'air pour ensuite aller ensemble visiter les différentes structures. Nous serons accueillis par un référent pour nous expliquer les fonctions de chacune.
Public visé :	Tous les habitants
Partenariat :	Le centre social Louis Braille La MJC / MDQ Farrère/ la maison de santé
Objectifs :	Faire connaître notre EVS et toutes les autres structures du territoire. Mettre en avant le convivial pour accompagner les familles à pousser la porte des différentes structures.
Modalités d'organisation :	Définir la matinée portes ouvertes, Connaitre le circuit Avoir un référent dans chaque structure
Moyens matériels et financiers :	Le Temps d'une Pause organise la visite. Un adhérent bénévole fera la visite. Prévoir une collation en fin de visite. Prévoir les flyers pour faire une bonne communication.
Echéanciers :	Action à reproduire une fois par an avec les partenaires
Outils d'évaluation :	La fréquentation, la qualité des échanges lors des rencontres.
Effets attendus : Les indicateurs qu'on se propose d'observer.	La connaissance des habitants des différentes structures. Le témoignage des habitants Les nouvelles inscriptions au sein des structures participantes.

FICHE ACTION : Le pôle multimédia

Nom de l'action :	Le pôle multimédia au sein de l'EVS
Référent de l'action :	La ludothécaire/la commission animation ludo
Descriptif de l'action :	Animation de temps de jeux vidéo. Animation de matinées d'échanges autour des écrans et de leur limites. Recenser et orienter les personnes qui font face à la fracture numérique
Public visé :	Tous les Habitants.
Partenariat :	Le centre social Louis Braille MDQ Farrère
Objectifs :	Veille sur la fracture numérique Accompagner les familles sur les jeux vidéo, leurs avantages, leurs limites. Attirer un autre public
Modalités d'organisation :	<i>Fixer les dates d'animation et de matinée d'échange Connaitre les services de chaque structure sur la fracture numérique et leurs actions</i>
Moyens matériels et financiers :	Création de supports de communication et distribution Mise à disposition de la ludothécaire, de l'espace multimédia Embauche d'un.e intervenant.e en lien avec la thématique
Echéanciers :	Deux animations jeux vidéo au trimestre Une matinée d'échanges par trimestre
Outils d'évaluation :	La fréquentation, la qualité des échanges lors des rencontres.
Effets attendus : Les indicateurs qu'on se propose d'observer.	Les inscriptions aux actions du pôle multimédia et aux matinées d'échanges Le témoignage des habitants

FICHE ACTION : Le public en situation de handicap

Nom de l'action :	Accueillir le public en situation de handicap
Référent de l'action :	La ludothécaire/la commission accueil
Descriptif de l'action :	Animation d'un atelier jeux auprès du Une fois par mois pour faire découvrir des jeux et faire participer l'ensemble du public. Le CAMSP emprunte déjà des jeux à la ludothèque.
Public visé :	Le public en situation de handicap.
Partenariat :	Le CAMSP
Objectifs :	Proposer une animation jeu au public en situation de handicap. Créer un lien qui permettra à ce public d'intégrer l'ensemble des actions de l'EVS.
Modalités d'organisation :	<i>Définir les dates d'animation au préalable. Pensez à adapter la salle et les jeux proposés Prévoir un accueil en plusieurs étapes (groupe fermé/groupe ouvert) Accompagner la rencontre des publics.</i>
Moyens matériels et financiers :	Prestation CAMSP Création de supports de communication et distribution Mise à disposition de la ludothèque et de la ludothécaire
Echéanciers :	Une animation au sein du CAMPS par mois
Outils d'évaluation :	Les nouvelles inscriptions des personnes en situation de handicap au sein des animations EVS
Effets attendus :	Le nombre de participants.
Les indicateurs qu'on se propose d'observer.	Les nouvelles inscriptions la qualité des échanges lors des rencontres.

FICHE ACTION : Manifestations hors les Murs Bel Air 1

Nom de l'action :	Manifestations hors les murs BEL AIR 1
Référent de l'action :	La ludothécaire et ou le coordinateur/trice de l'EVS
Descriptif de l'action :	Animation extérieure au sein du quartier Bel Air 1, d'avril à octobre. Proposition d'interventions types : sculpteur de ballons, magicien...
Public visé :	Tous les habitants
Partenariat :	Les associations intervenant sur Bel Air 1 La maison Claude Farrère Art et développement
Objectifs :	<i>Faire connaître l'EVS aux habitants de bel Air 1 Proposer une animation jeux.</i>
Modalités d'organisation :	Définir les dates de manière régulière Penser au matériel du prestataire Préparer les jeux à ramener en extérieur Mobiliser des parents bénévoles à participer pour échanger avec les habitants et leur faire connaître l'EVS
Moyens matériels et financiers	Avoir des jeux et le matériel adaptés à l'extérieur Mise à disposition de la ludothécaire et/ou du coordinateur/trice de l'EVS. Présence de parents bénévoles pour chaque animation.
Echéanciers :	Une animation par mois minimum donc 7
Outils d'évaluation :	Les nouvelles inscriptions au sein de l'EVS. La qualité des échanges lors des rencontres.
Effets attendus : Les indicateurs qu'on se propose d'observer.	Le nombre de participants. Les nouvelles inscriptions venant de BEL AIR 1

FICHE ACTION : Le public sénior

Nom de l'action :	Accueillir le public sénior
Référent de l'action :	La ludothécaire/la commission accueil
Descriptif de l'action :	Proposer une animation jeu au public sénior La ludothécaire se rend dans les résidences une fois par mois pour faire découvrir des jeux et faire participer l'ensemble du public. La résidence garde toujours quelques jeux pour le mois.
Public visé :	Le public sénior
Partenariat :	La responsable de la résidence senior Le CLAIRON Le CCAS
Objectifs :	Proposer une animation jeu aux séniors Créer un lien qui permettra à ce public d'intégrer l'ensemble des actions de l'EVS. Créer un lien intergénérationnel.
Modalités d'organisation :	<i>Définir les dates d'animation au préalable. Pensez à adapter la salle et les jeux proposés</i>
Moyens matériels et financiers	Prestation Résidence le Clairon Création de supports de communication et distribution Mise à disposition de la ludothèque et de la ludothécaire
Echéanciers :	Une animation dans les résidences par mois au maximum
Outils d'évaluation :	Les nouvelles inscriptions des personnes sénior au sein des animations EVS
Effets attendus : Les indicateurs qu'on se propose d'observer.	Le nombre de participants. La qualité des échanges lors des rencontres. Les nouvelles inscriptions (public senior).

V. Les axes d'interventions du projet de notre EVS :

À la suite de ce travail de recueil, les administrateurs « *du temps d'une pause* » se sont retrouvés un samedi matin (juste avant le 3^{ème} confinement) afin de reprendre toutes les réflexions et retours et ont formalisé les axes du futur EVS.

Ils se déclinent en 4 axes et 13 grands objectifs :

❖ VIVRE ENSEMBLE :

- Les échanges intergénérationnels
- Le lien entre les habitants
- L'inclusion

❖ ETRE A L'ECOUTE/DEVELOPPER DES PROJETS

- Développer avec les habitants des actions collectives
- Actions d'habitants en direction d'autres habitants
- Une vie associative dynamique

❖ ETRE UN LIEU RESSOURCE

- Recenser les différentes structures, les différentes actions du territoire
- Orienter les habitants en fonction de leurs demandes
- Favoriser la rencontre entre les différents acteurs du territoire.

❖ LA PARENTALITE

- Le lien enfant parent
- Rompre l'isolement des parents
- Développer la socialisation
- Soutenir la parentalité

Ils ont effectué également un travail de projection sur des actions concrètes à mettre en place. Celles déjà existantes au travers des deux anciennes associations de parents : Pause jeux et l'Espace des Merveilles mais aussi de futures actions à développer en lien avec les axes.

CF tableau en annexe



VI. Les modalités de la gouvernance et du portage collectif du projet.

a. Le conseil d'administration :

Notre conseil d'administration rassemble toutes les personnes désireuses de le rejoindre. Il est composé de cinq personnes minimum.

De manière générale, le conseil d'administration a vocation à gérer les grandes orientations de l'association.

- Il gère toute question nécessaire au bon fonctionnement (règlement, horaires, animations.....).
- Il contrôle et vérifie tous les points qu'il estime devoir surveiller

Afin de faire vivre de façon collective le projet associatif de notre EVS, les administrateurs ont travaillé sur la constitution de différentes commissions (CF fiches commissions en annexes) :

- Une commission animation comprenant :

- L'animation en direction des habitants animées par les habitants
- L'animation en lien avec la ludothèque et le LAEP
- L'animation en lien avec des temps festifs ponctuels
- Les animations en lien avec le multimédia
- Les animations en lien avec le jardin
- Les animations autour de la cuisine

- Une Commission Accueil : accueil des nouveaux adhérents, accueil en lien avec le LAEP

- Une Commission Partenaires : lien avec les partenaires.

- Une Commission évaluation : organisation de l'évaluation du projet social de l'EVS

Nous avons réalisé une fiche par commission expliquant les objectifs de la commission, qui peut en faire partie ainsi que les modalités de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration travaille également avec le bureau sur les questions relatives :

- Au budget : il doit approuver le budget et valider toutes les dépenses supérieures à 3000 euros.
- Aux salarié.e.s : il est sollicité et doit approuver les décisions concernant les salarié.e.s (recrutement, salaires et horaires).

Le conseil d'administration doit se réunir au minimum une fois par trimestre.

b. Le bureau.

Il est élu par les membres du Conseil d'Administration. Il est composé au minimum de trois personnes : un.e président.e, un.e trésorier/ère, un.e secrétaire.

Le bureau est l'organe exécutif de notre association, à ce titre, il est chargé de la direction de

L'association au quotidien et s'occupe de mettre en œuvre les décisions prises lors des Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale.

En étroite collaboration avec les salariés et particulièrement le coordinateur :

- Il est tenu d'organiser, d'inviter à l'Assemblée Générale.
- Il est responsable de la gestion du budget, des achats (si inférieur à 3000 euros).
- Il articule les différentes commissions entre elles.

Le bureau se réunit une fois par mois entre membres mais doit aussi régulièrement faire des points avec les salariés (au minimum une fois par trimestre) et les différentes commissions.

c. Les adhérents :

Les adhérents de l'association « *le temps d'une pause* » sont de façon générale invités dès le début à s'investir dans l'association. Cela peut se faire à différents niveaux.

Certains de nos adhérents ont choisi d'être plus impliqués sur le terrain. Ces adhérents permettent de faire vivre le projet de notre EVS. Ils sont au cœur de toutes les actions en collaboration avec les instances de gouvernance.

Par exemple, ils organisent et animent tous les ateliers parents enfants / les actions hors les murs/les temps festifs. A cette occasion ils vont pouvoir présenter aux autres parents toutes les actions. Ils les invitent à participer également.

Le fait que ces actions soient menées par des parents permet aux autres parents présents de s'impliquer à leur tour beaucoup plus facilement que lorsque c'est un.e professionnel.le. Ils donnent un coup de main, s'autorisent à intervenir, ils se sentent d'égal à égal.

d. L'équipe :

• Les salariés : 3

Une ludothécaire à 30h hebdo embauchée au 1/11/2021

Un coordinateur/trice de l'EVS à 21 h hebdo embauchée en janvier 2022

Un animateur/trice sur les samedis à 15h mensuel.

- soit 1.55 en ETPT (équivalent temps plein travaillé)

• Les bénévoles (personnes contribuant régulièrement à l'activité de la structure)

- les membres du bureau et du conseil d'administration

Fanida BEN ABDELLAH Présidente, Séverine AARAB, trésorière, Lila BABACI, trésorière adjointe, Audrey DE ARAUJO, secrétaire, Catherine GRUNFELD, secrétaire adjointe, AFIFI Soundous, BAF COP Zina, BERTHET Sabrina, Irina MUNOZ, Séverine BEZET

- quelques adhérents qui animent : Hasna MOKSIT, Hortense RANDON, Ali BOUMERTIT, David NOUSSY, Aïcha BOUSIANI, Françoise THIOLLIÈRE, Sophie GHOUTI

VII. Pour conclure :

C'est après deux ans, de nombreuses démarches et réflexions que l'association demande aujourd'hui un agrément. Nous avons attendu d'avoir une équipe de bénévol.e.s soudé.e.s , investi.es et expérimenté.e.s ayant une connaissance du territoire et surtout des actions concrètes et nécessaires sur ce territoire.

Nous vous présentons un projet réfléchi et qui fonctionne. Avant de se lancer dans cette démarche, nous avons vraiment voulu être sûr de la nécessité de celui-ci et de la plus-value que cela allait apporter au territoire. Aujourd'hui, nous en sommes convaincus : un Espace de vie Sociale est nécessaire.

Tout ce travail effectué par les habitants leur a permis de monter en compétences, de réaliser un projet et leur donne envie maintenant de se l'approprier, d'y participer activement.

C'est un réel projet fait par des habitants pour des habitants.

Les Axes de notre Future EVS	les objectifs	Les actions pré EVS			Les nouvelles actions			
		Quelle fréquence	Avec Quels partenaires et sous quelle forme?	Effets attendus	Quelle fréquence	Avec Quels partenaires et sous quelle forme?	Effets attendus	
VIVRE ENSEMBLE	les échanges intergénérationnels	Sorties	Avec CS Louis Braille	Mélanger des différents publics Faire connaître d'autres structures Faire découvrir des lieux, s'évader du quartier Créer un moment de partage à l'extérieur	création d'un "pôle multimédia" pour jouer tous ensemble : Play station Consoles de jeux vidéo	1 fois par mois le samedi matin	renvoie vers cc Claude Faire pour les demandes liées à la fracture numérique	faire découvrir les jeux vidéo à toutes les familles faire connaître les limites et les intérêts des jeux vidéo
	le lien entre les habitants	Fêtes du jeu soléil jeu Spectacle de fin d'année	la fête du jeu est une manifestation hors les murs qui s'ouvre à tous 1 fois /an	féderer autour d'un événement Renforcer les liens sociaux entre habitants	appropriation de l'environnement et du cadre de vie: travail jardin par exemple A définir	1 fois par semaine après la classe	Conseil de quartier Bel Air prêt de jardin	S'approprier le quartier sensibiliser à la nature
	L'inclusion	groupe de paroles 1 fois par trimestre	Café des parents devient manifestation hors les murs qui s'ouvre à tous Café des habitants	Echanger autour de problématique communes, Favoriser la communication Inventer des solutions	création de temps pour un public spécifique: les ados/les personnes en situation de handicap... Café des habitants	1 fois par trimestre	CAMP5, femmes solidaires,	Accueil des habitants adhérents sans aucune distinction La Parole de chacun à la même valeur Diversifier le "profil" des adhérents (pas que des familles)
	Developper avec les habitants des actions collectives	organisation d'actions collectives sur des thématiques choisies par les habitants: Sécurité, santé	1 fois par trimestre	Sophologue/ Assistante dentaire	investissement de la part des habitants, en fonction des thèmes, apport de connaissances	organiser avec les habitants des cafés mobiles dans les lieux qu'ils fréquentent aussi 1 fois par trimestre	A la MIC, devant les écoles...	Accueillir vers les autres pour se faire connaître de tous Aller à la rencontre des autres (projet/asso)
	Actions d'habitants en direction des autres habitants	prise en charge par les habitants de actions proposées dans le cadre du vivre ensemble	variable selon les adhérents.	sous forme de commissions	implication de la part des habitants et appropriation des lieux	selon les retours et demandes des habitants mise en place d'actions. 1 fois par semestre?	Entrée au CA et/ou au bureau de l'association EVS sous forme de commissions (plus de commissions)	Implication de la part des habitants, appropriation des lieux, évaluation par les habitants adhérents
ETRE A L'ECOUTE DES HABITANTS DEVELOPPER DES PROJETS	Une vie associative dynamique	café avant CA...	3 dans l'année	Que tous se sentent impliqués au sein de l'EVS Que tous s'autorisent à participer selon ses compétences/centres d'intérêt	créer des commissions au sein des bénévoles: accueil, animation, achat		Que tous se sentent impliqués au sein de l'EVS Que tous s'autorisent à participer selon ses compétences/centres d'intérêt	
	Recenser les différentes structures, les différentes actions du territoire	manifestations hors les murs	des occasions (5 dans l'année)	tous les acteurs: lieu plus Centre d'Ouïer Pole enfance famille, besoins	mieux connaître les habitants et leurs besoins		mieux connaître les habitants et leurs besoins.	
	orientation des habitants en fonction de leur demande	Dans les temps informels entre eux pendant les activités proposées.			partager son expérience, s'enrichir.	créer une journée spécifique pour la journée des voisins avec nos partenaires 1 fois /an	Tous renforcer la solidarité, l'entraide, le partage.	
ETRE UN LIEU RESSOURCE	Favoriser la rencontre entre les différents acteurs du territoire.	Formation avec les professionnels a.s	1 fois/an	ouvert à tous en fonction de la thématique	faire se rencontrer les professionnels a.s d'un même territoire autour d'une thématique commune Monter en compétence et faire du commun autour d'une thématique.			
	le lien enfant parent	Matières d'échange	1 fois par trimestre	intervention de professionnel de l'éducation de l'enfant	apporter des connaissances des outils, donner confiance, soutenir les parents	1 fois par mois	renforcer le plaisir des parents.	
	Rompre l'isolement des parents	Atelier parents	1 fois par mois	avec le centre social, avec la MIC	(faire participer et donner confiance aux parents, faire monter en compétences	1 demi journée par semaine 3h accueil /an	Autres LAEP PMI écoles éducatif...	
	Developper la socialisation	Ludothèque			CF projet de la Ludothèque		CF projet de LAEP le Temps des Merveilles	
PARENTAUTE	Soutenir la parentalité	temps fratric						

COMMISSION ACCUEIL

OBJECTIFS :

La commission accueil a pour objectif de s'occuper de tous les nouveaux arrivants mais aussi de gérer, encadrer, planifier tous les accueils du LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants). Elle doit également encadrer la formation d'accueillantes, l'analyse de la pratique et organiser les réunions liées à l'accueil.

MEMBRES:

Le coordinateur est le salarié référent pour cette commission. Il sera accompagné de tous les accueillant.e.s formé.e.s jusqu' à présent. Au fur et à mesure, les nouveaux arrivant.e.s et nouveaux accueillant.e.s pourront rejoindre cette commission.

REUNIONS

Les membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour organiser les temps d'Accueil, définir le planning, revoir le déroulé. Il y aura également au cours de l'année deux formations pour les nouveaux arrivants souhaitent devenir accueillant.e.s bénévoles. La formation dure 6 heures. Et enfin, il faudra également se réunir pour l'analyse de la pratique au minimum une fois par trimestre.

FONCTIONNEMENT

Les membres de la commission accueil travaillent en étroite collaboration avec le coordinateur de l'Espace de Vie Social qui sera accueillant.e sur tous les temps d'Accueil. Les membres de la commission formés à l'accueil devront être accueillant.es par roulement au côté du salarié sur les temps d'accueil (le jeudi matin).

Il faudra donc au préalable être formé.

Par la suite des réunions d'organisation et d'analyse de la pratique doivent être organisés pour échanger, évoquer les difficultés, planifier les temps d'Accueil....



COMMISSION ANIMATIONS LUDOTHEQUE

OBJECTIFS :

Permettre de planifier et d'organiser toutes les animations, les manifestations liées à la ludothèque.

Elle permettra, à l'aide du Conseil d Administration ou bureau qui lui transmettra les demandes, des familles et des partenaires de prévoir et d'adapter des animations qui répondent directement à ces besoins.

MEMBRES :

La ludothécaire est la salariée référente pour toutes les animations liées à la ludothèque : concours de jeux, soirée jeux, fête du jeu...

Les autres référents sont Catherine et Irina. Tous les habitants peuvent se joindre à cette commission à partir du moment où ils prennent en charge un événement au côté de la ludothécaire et qu' ils souhaitent continuer.

REUNIONS

Les membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour organiser toutes les actions sur le trimestre. La commission établira alors un calendrier des actions sur les trois prochains mois.

FONCTIONNEMENT

À la suite des demandes des habitants et des partenaires retranscrites par le Conseil d Administration ou le bureau, les membres se réunissent et déterminent les dates des actions suivantes :

- La fête du jeu
- Les soirées jeux
- Les événements à thème
- Les animations jeux à l extérieur
- Les Hors les Murs

Cette liste est juste informelle, en fonction des demandes d'autres événements peuvent être planifiés.

Pour toutes demandes d'achats, la liste sera transmise par la salariée au bureau ou conseil d'administration qui devra donner sa réponse dans un délai maximum d'un mois.

COMMISSION ANIMATIONS PARENTALITE

OBJECTIFS :

Permettre de planifier et d'organiser toutes les animations et les manifestations autour de la parentalité.

En étroite collaboration avec la commission animations ludothèque, elle permettra, à l'aide du Conseil d Administration ou bureau qui lui transmettra les demandes, des familles et des partenaires de prévoir des animations qui répondent directement à ces besoins.

MEMBRES:

Le.a coordinateur/trice est le.a salarié.e référent.e pour toutes les animations liées au lien parents/enfants.

Les autres référents sont Audrey, Hortense, Hasna Tous les habitants peuvent se joindre à cette commission à partir du moment où ils prennent en charge un événement, qu'ils souhaitent continuer et qu'ils s'engagent à respecter la charte de l'animateur.

REUNIONS

Les membres doivent se réunir au moins une fois par trimestre pour organiser toutes les actions sur le trimestre. La commission établira alors un calendrier des actions sur les trois prochains mois.

FONCTIONNEMENT

À la suite des demandes des habitants et des partenaires retranscrites par le Conseil d Administration ou le bureau, les membres se réunissent et déterminer les dates des actions suivantes :

- Les ateliers
- Les matinées d'échanges
- Les sorties
- Les temps fratrie

Cette liste est juste informelle, en fonction des demandes d'autres événements peuvent être planifiés.

Pour toutes demandes d'achats, la liste sera transmise par la salariée au bureau ou conseil d'administration qui devra donner sa réponse dans un délai maximum d'un mois.

COMMISSION EVALUATION

OBJECTIFS :

La commission évaluation met en place l'organisation nécessaire à l'évaluation du projet social en cours et à la définition du projet à venir. Au côté du coordinateur, la commission réfléchit à des outils, des moyens d'évaluer qualitativement toutes les actions et les met en place.

Les données chiffrées seront déjà transmises par les salariés

MEMBRES :

Le.a coordinateur/trice est le.a salarié.e référent.e pour cette évaluation. Il transmet les données nécessaires. Il coordonne et participe à la mise en place de tous les outils (café des parents, boîte à idées, témoignages habitants....).

Les autres référents sont Soundous et Zina. Tous les habitants peuvent se joindre à cette commission s'ils le désirent.

REUNIONS

Les membres doivent se réunissent au moins deux fois par an. Une réunion avant le mois de juin pour faire à mi-année et une autre pour le bilan annuel. La commission sera très active tous les quatre ans afin d'évaluer toutes les actions (Projet social revu tous les quatre ans).

La commission peut également être sollicitée par le Conseil d'Administration régulièrement pour le suivi de ses actions.

FONCTIONNEMENT

En étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, le Bureau et le coordinateur, la commission évaluation doit prendre en compte les données chiffrées des actions (fréquentation, inscriptions, âges...) et en faire l'analyse. Elle doit également réfléchir à la mise en place de moyens d'évaluations plus qualitatives permettant la participation active d'un maximum d'adhérents et d'habitants. Au côté du coordinateur, elle mettra en place des outils tel que :

- Le café des parents
- Le questionnaire de satisfaction
- La boîte à idées
- Des témoignages
-etc

Elle veillera ensuite à les analyser et les mettre en forme afin de les partager avec les partenaires.

Le Bureau et le Conseil d'Administration qui déterminent le projet social peuvent être amenés à solliciter ou interpellé la commission pour toutes ses évaluations.

COMMISSION PARTENAIRES

OBJECTIFS :

La commission partenaires a pour objectif de représenter l'Espace de Vie Social auprès des partenaires (réunions, rencontres, temps festifs...) de rester en lien, de s'assurer de toujours continuer à travailler en complémentarité.

MEMBRES :

Le.a coordinateur/trice est le.a salarié.e référent.e pour cette commission. Il sera également assisté de la ludothécaire pour toutes les actions liées à la ludothèque.

Les autres référents sont Fanida, Lila et Rebecca.

C'est une commission qui travaillera constamment avec les membres du bureau : le bureau a également pour mission de représenter l'association auprès de ses partenaires.

REUNIONS :

Les membres doivent se réunissent au moins trois fois par an. En fonction des événements, la commission pourra être plus sollicitée : ex : les 50 de Bel Air.

FONCTIONNEMENT

Toujours en collaboration avec le Conseil d'Administration et le Bureau, la commission partenaires doit :

- Être à la recherche de nouveaux partenaires pour réaliser aux mieux nos actions
- Entretenir des relations de proximité avec les partenaires, suivre les conventions actuelles avec les partenaires et les faire évoluer si besoin.

Pour cela, il est nécessaire d'être présent lors des réunions incluant les acteurs et partenaires proches, d'avoir des échanges réguliers, et de participer ensemble à des actions communes.

